

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BUCINA - DE BRUIN - DENOMBRET - DELOT - DEROUELLE - ETIENNE - FROMONOT - GUILLOT - SCHWENTER - SEUVRE - TISON

Messieurs BAILLET - BIOT - BLANCHET - BLAUVAC - BOUCHERON - CHEVALIER - CORNIOT - DELAGNEAU JL - DELAGNEAU D - DELAGNEAU G - FERRAG - FOURNIER - FOURREY - GAILLOT S - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY - JUSSOT - LEGRAND - LEPRUN - MATIVET - MORLE - MORINIERE - PORCHER - QUERET - QUOIRIN - RAMON - ROUSSELLE - RUSCH - TIRARD

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Messieurs BENOIT, CARRA, DELAVAUT, GAILLOT M, MAILLARD

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur CLERIN

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE – Fonds de concours

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COUT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
HERY	Remplacement système de chauffage - Ecole	50 200 € HT	10 %	3 040 € ⁽¹⁾
CHAILLEY	Aménagement secrétariat de mairie	37 286 € HT	25 %	6 000 € ⁽¹⁾

(1) Plafond d'aide

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TOURISME – HOTEL DE L'EST - Travaux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix Contre, 1 Abstention (M. Kamel FERRAG) et 46 voix Pour,

- **APPROUVE** la réalisation des travaux suivants :

Postes	Montants HT
Actions de sauvegarde	
Travaux de toitures	250 356 €
Murs extérieurs	24 061 €
Restructurations intérieures	
Plâtrerie – sols	33 812 €
Peinture	46 082 €
Plomberie / électricité / divers	75 690 €
TOTAL	430 000 €

- **AUTORISE** la sollicitation d'une subvention auprès de l'Etat au titre du plan de relance sur la base du plan de financement suivant :

FINANCEURS	TAUX	MONTANT HT
Etat	41,8 %	180 000 €
CCSA - Fonds propres	4,7 %	20 000 €
CCSA - Emprunt	53,5 %	230 000 €
TOTAL	100 %	430 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à contracter un emprunt pour un montant maximum de 230 000 € pour cette opération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – HOTEL DE L'EST - Location

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix Contre, 1 Abstention (M. Kamel FERRAG) et 46 voix Pour,

- **APPROUVE** la location de l'ensemble dit Hôtel de l'Est dont les caractéristiques sont les suivantes :

A SAINT-FLORENTIN (YONNE) 89600 - 9 Rue du Faubourg Saint Martin,

Un hôtel-restaurant avec toutes ses aisances et dépendances :

1°) Un premier corps de bâtiment principal donnant sur la rue du Faubourg Saint Martin, élevé sur deux caves et un caveau, et un autre bâtiment à l'ouest comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, réception, bar, salon, petite salle, grande salle, cuisine, réserve froide, local congélateur.
- au premier étage : neuf chambres avec salle de bains-WC, deux cabinets de toilettes, trois locaux techniques.
- au deuxième étage : six chambres mansardées avec salle de bains-WC, et local technique.

En retour à l'est, un autre bâtiment élevé sur caves comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, WC, trois chambres avec salle d'eau-WC, buanderie, une réserve.
 Porche, cour, grand hangar sur poteaux.
 Préau.

2°) Un autre bâtiment au nord, comprenant au rez-de-chaussée :

Un logement comprenant : entrée, salon-salle à manger, cuisine, trois chambres, deux salles d'eau, dégagement, dressing. Grenier sur le tout.

Figurant ainsi au cadastre

Section	N°	Lieudit	Surface
AS	676	9, rue du faubourg Saint Martin	00 ha 13 a 06 ca

Et à titre indivis :

Une cour commune.

Section	N°	Lieudit	Surface
AS	678	rue du faubourg Saint Martin	00 ha 02 a 14 ca

A Monsieur Rudy M. Gabriel DE SADELEER, agissant au nom et pour le compte de la société NOORDZEE HERITAGE ou à toute société s'y substituant selon les conditions prévues au protocole joint en annexe dont un loyer annuel de 27 000 € HT.

- **APPROUVE** le protocole, joint en annexe, avec Monsieur Rudy M. Gabriel DE SADELEER, agissant au nom et pour le compte de la société NOORDZEE HERITAGE
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS – Centre tennistique

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix Contre, 2 Abstention (Messieurs Dominique DELAGNEAU et Kamel FERRAG) et 45 voix Pour,

- **APPROUVE** le programme de travaux suivant :

POSTES	MONTANTS HT
AMENAGEMENT COURTS TENNIS EXTERIEURS	
Eclairage	18 800 €
CREATION 2 COURTS DE PADEL	
Ingénierie	34 760 €
Dalle et équipements associés	128 760 €
Bâtiment PADEL	218 680 €
TOTAL	401 000 €

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Etat	200 000 €
Région Bourgogne Franche-Comté	20 000 €
Club ESF (<i>dont 42 000 € en provenance de la ligue de Bourgogne</i>)	55 000 €
CCSA - (fonds propres)	1 000 €
CCSA - Emprunt	125 000 €
TOTAL	401 000 €

- **AUTORISE** M. le Président à solliciter les subventions et autres appuis financiers dont un emprunt d'un montant maximum de 125 000 €
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS – Centre de tir à l'Arc

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le programme de travaux suivant :

POSTES	MONTANTS HT
Ingénierie (Maitrise d'œuvre, bureau de contrôle, études de sols, coordonnateur SPS ,)	165 000 €
Travaux de construction bâtiment	1 100 000 €
Equipements	48 000 €
Total	1 313 000 €

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Agence Nationale du Sport	262 600 €
Etat	627 800 €
Région Bourgogne Franche-Comté	150 000 €
Fédération Française de Tir à l'Arc	10 000 €
CCSA – Fonds propres	2 600 €
CCSA - Emprunt	260 000 €
TOTAL	1 313 000 €

- **AUTORISE** M. le Président à solliciter les subventions et autres appuis financiers dont un emprunt d'un montant maximum de 260 000 €

AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

SERVICE A LA POPULATION – EQUIPEMENTS SPORTIFS - Fossé Cailloux

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le programme de travaux suivant :

POSTES	MONTANTS HT
TRANCHE PRELIMINAIRE	
Désamiantage et déplombage	68 310 €
Démolition des bâtiments	23 600 €
STADE DE PETANQUE ET ABORDS (DONT ESPACE MULTI ACTIVITES)	
Maîtrise d'oeuvre	31 500 €
Travaux	630 000 €
ESPACE ASSOCIATIF ET LOGEMENT DE GARDIEN	
Maîtrise d'oeuvre	32 700 €
Travaux	324 000 €
TOTAL	1 110 110 €

- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Etat	555 010 €
Région	20 000 €
CCSA – Fonds propres	100 €
CCSA - emprunt	535 000 €
TOTAL	1 110 110 €

- **AUTORISE** M. le Président à solliciter les subventions et autres appuis financiers
- **AUTORISE** Monsieur le Président à contracter un emprunt pour un montant maximum de 535 000 €.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – COVID 19 – Interventions communautaires

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** les conditions de facturation suivantes aux communes :
 - Pour les masques jetables :
(coût d'achat individuel TTC – aide de l'Etat) x nombre de masques retirés par les communes
 - Pour les distributeurs de gel hydro alcoolique
Cout d'achat individuel TTC x nombre de distributeurs retirés par les communes
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

RESSOURCES INTERNES – BUDGET PRINCIPAL - Décision modificative n°2

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative suivante :

- **Dépenses de Fonctionnement :**

022 – Dépenses imprévues	- 76 472.58 €
023 – Virement section d'investissement	36 472.58 €
657364 – Subvention fonction à caractère industriel	40 000.00 €
Total :	0.00 €

- **Dépenses d'investissement :**

2315 – 90 - Dossier Travaux Fossé Cailloux	1 284 132.00 €
2313 - 414 - Dossier Travaux PADEL	101 200.00 €
2312 – 414 – Dossier Travaux TIR A L'ARC	1 575 600.00 €
2315 – 822 – Complément travaux routes	200 000.00 €
Total :	3 160 932.00 €

- **Recettes d'investissement :**

1311 – 90 - Subv. Etat Fossé Cailloux	555 010.00 €
1312 - 90 - Subv. Région Fossé Cailloux	20 000.00 €
1311 – 414 – Subv. Etat PADEL	41 667.00 €
10251 – 414 – Participation Club ESF	55 000.00 €
1312 – 414 – Subv. Région PADEL	20 000.00 €
1311 – 414 – Subv. Etat TIR A L'ARC	627 800.00 €
1318 – 414 – Subv. ANS TIR A L'ARC	262 600.00 €
1312 – 414 – Subv. Région TIR A L'ARC	150 000.00 €
0251 – 414 Don Fédération TIR A L'ARC	10 000.00 €
10222 – FCTVA 2020	557 009.63 €
10222 – FCTVA 2019	291 952.54 €
1641 – 90 – Emprunt Fossé Cailloux	535 000.00 €
1641 – 414 – Emprunt PADEL	125 000.00 €
1641 – 414 – Emprunt TIR A L'ARC	260 000.00 €
1641 – 511 – Emprunt MAISONS MEDICALES	280 000.00 €
1641 – 413 – Emprunt	- 666 579.75 €
021 – Virement section Fonctionnement	36 472.58 €
Total :	3 160 932.00 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE SPANC – Décision modificative N°1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative suivante :

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- **023** : Virement à la section d'Investissement - 0.95 €
- **6226** : Honoraires - 0.11 €

Total : - 1.06 €

- **Recettes de Fonctionnement :**

- **002** : Excédent de Fonctionnement - 1.06 €

Total : - 1.06 €

- **Dépenses d'Investissement :**

- **001** : Déficit d'investissement reporté 89 657.95 €

Total : 89 657.95 €

- **Recettes d'Investissement :**

- **021** : Virement à la section de Fonctionnement - 0.95 €
- **1068** : Excédent d'Investissement 0.95 €
- **001** : Excédent d'investissement reporté 89 657.95 €

Total : 89 657.95 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE PORT – Décision modificative n° 1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE la décision modificative suivante :

- **Dépenses de Fonctionnement :**

- **002** : Déficit de Fonctionnement 5 616.28 €
- **042 6811** : Dotations aux amortissements 36 909.36 €

Total : 42 525.64 €

- **Recettes de Fonctionnement :**

- **002** : Excédent de Fonctionnement 5 616.28 €
- **774** : Subventions exceptionnelles 36 909.85 €
- **042 777** : Amortissements subventions - 0.49 €

Total : 42 525.64 €

- **Dépenses d'Investissement :**

- **21 2153** : Installations à caractère spécifique 36 909.36 €

Total : 36 309.36 €

• **Recettes d'Investissement :**

- 001 : Report résultat d'investissement	17 661.00 €
- 040 28151 : Amortissements	36 909.36 €

Total : 54 571.36 €

RESSOURCES INTERNES – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST – Décision modificative n°1

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (M. Kamel FERRAG) et 46 voix pour,

APPROUVE la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement :

6061 – Achat eau	190 €
6061 – Achat électricité	2 900 €

Total : 3 090 €

Recettes de fonctionnement :

74 – Subvention d'équilibre Budget Principal	3 090 €
--	---------

Total : 3 090 €

Dépenses d'investissement :

21735– Complément rénovation bâtiments	230 000 €
--	-----------

Total : 230 000 €

Recettes d'investissement :

1311– Subvention Etat	180 000 €
1641 – Emprunt (complément)	50 000 €

Total : 230 000 €

RESSOURCES INTERNES – RESSOURCES HUMAINES – Prime exceptionnelle Covid 19

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **APPROUVE** le versement d'une prime exceptionnelle maximum de 500 €, au prorata du temps de présence opérationnelle des agents au contact du public pendant la période de confinement.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération